

Procès-Verbal

Séance du 02 février 2023

Séance : 20h30 – 22h30

Président de Séance : Chabaud Jean-Louis,

Étaient présents :

Mmes Chaillan Delphine, Danger Marine,
MM. Sabarly Alain, Bee Sébastien, Brard Richard, MESTRE Bastien, MADOUX Elie,
VIVICORSI Elie

Absente excusée :

Mme KALUZA Véronique (pouvoir à M. CHABAUD).

Secrétaire de Séance : Danger Marine

Le Maire propose l'adoption du Procès-verbal du Conseil Municipal du 09 décembre 2022. Celui-ci ne fait l'objet d'aucune remarque et est adopté à l'unanimité.

Il a été délibéré les sujets suivants :

- **Don de M. HONNORAT** – M. HONNORAT, ancien notaire a légué à la commune en sa qualité de chargé de l'aide sociale (ne disposant pas d'un bureau à cet effet) la somme de 30 000€.
- **Mission I.T 04 - diagnostic du réseau d'eau** – Le réseau d'eau potable de la commune de Barrême présente depuis plusieurs années des rendements annuels faibles qui sont inférieurs au seuil fixé par la réglementation. En premier lieu, un diagnostic ponctuel du réseau d'eau sera réalisé afin d'enregistrer les débits distribués permettant de quantifier précisément les pertes. Une sectorisation du réseau pourra également être proposé par la suite. Ces premières investigations permettront d'orienter les actions à engager par la suite (recherche de fuites fine, travaux de renouvellement de canalisation).
- **Demande de subvention, place François Béraud** – Un appel à projet sera déposé avant le 28/02/2023 afin d'obtenir des subventions (à hauteur de 80%) :
 - de l'Etat : fonds vert et villages A-Venir
 - de la Région : Nos territoires d'abordCes dernières serviront à réaménager la place François Béraud dans une démarche de développement durable.
En cas d'obtention des subventions les travaux débuteront en 2024.

- **Appel à projet EDF** – Après la mise en place de démarches visant à faire des économies d'énergie (éclairages publics éteints la nuit, LED mises en place sur certains éclairages) la commune souhaite poursuivre son action en mettant en place des ampoules LED sur les lampadaires traversant le village (63 points sont encore alimentés en sodium). Un dépôt de dossier pour financement (à hauteur de 80%) va être déposé.
- **Prise en charge du transport scolaire** – Depuis 2004 la commune prend en charge la part famille du coût du transport scolaire pour les enfants domiciliés à Barrême. Cette année encore la gratuité du service « transport scolaire » est reconduite. Les remboursements des frais se font en Mairie sur présentation du justificatif de paiement remis par la Région et d'un RIB.
- **Demande de financement de l'ANAH (habitat insalubre)** – Un cahier des charges concernant « l'Elaboration du dossier d'éligibilité et de demande de financement des études de calibrage au titre du dispositif de résorption d'Habitat Insalubre de l'ANAH » a été validé par la DDT. Il reste à faire une demande de devis au bureau d'études.
- **Programme investissement budget 2023** – La programmation de l'année 2022 n'a pas été réalisée entièrement. Les 6 projets restés en suspens seront achevés en 2023. Il est préconisé un minimum de budget fonctionnement et un maximum de projet subventionnés.
- **Appel à projet ALCOTRA** – Le Maire expose au conseil une proposition de projet transfrontalier (AgriCultures) entre la commune de Barrême ainsi que celle de Saint Benoit et deux communes d'Italie. Ce projet (financé par l'Europe à hauteur de 3 000 000€) entend tester un modèle de développement rural durable dans les territoires concernés.

Il a été abordé les points suivants :

- ✓ La location triennale des luminaires de Noël est terminée, des nouvelles décorations seront proposées au prochain conseil pour les trois années à venir.
- ✓ Nettoyage du canal situé Route de Nice (risque de débordement).
- ✓ Nettoyage de la pierre de Charles au cimetière ainsi que le mur de soutènement.
- ✓ Nettoyage du sentier de la digue, à voir avec l'intercommunalité ou l'établissement Carmejane.
- ✓ Le 8 mai 2023 inauguration du carré des combattants (si ce dernier est terminé) en présence du préfet.
- ✓ Réfection du panneau d'accueil situé à l'entrée du village (RD 4085).

- ✓ Présentation de deux devis pour le cabanon situé dans le jardin du musée de la Distillerie.
- ✓ Demande de devis pour finaliser la peinture sur les transformateurs.
- ✓ Commande de panneaux pour indiquer le cabinet médical.
- ✓ Pose d'un deuxième bac à compost dans la commune.